



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

physique nucléaire

Question au Gouvernement n° 1093

Texte de la question

CHOIX DU SITE D'ITER

M. le président. La parole est à Mme Maryse Joissains-Masini, pour le groupe UMP.

Mme Maryse Joissains-Masini. Le pays d'Aix vous présente ses vœux, monsieur le président, ainsi qu'à tout l'hémicycle, sans oublier le personnel de l'Assemblée nationale.

M. le président. Nous sommes très sensibles à vos vœux, madame, dont je vous remercie.

Mme Maryse Joissains-Masini. Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies.

Madame Haigneré, vous savez à quel point les territorialités du Sud-Est tiennent au projet ITER. Toutes tendances confondues, nous avons voté 10 % du projet.

Le lancement du projet ITER était attendu, en décembre, à Reston, aux Etats-Unis. Mais les participants ne sont pas parvenus à trancher entre le site français et le site japonais, reportant ainsi la décision définitive à plus tard. Lors de cette réunion, il avait été prévu que des compensations seraient accordées au site qui n'aurait pas été choisi. Cependant, le gouvernement américain a créé la surprise en indiquant qu'il soutiendrait vigoureusement la candidature nipponne et son site, qu'il juge techniquement supérieur - cela n'engage qu'eux bien entendu - au site de Cadarache.

A l'heure actuelle, l'Union européenne, la Russie et la Chine soutiennent Cadarache, tandis que les Etats-Unis, la Corée du Sud et le Japon, bien évidemment, préfèrent le site japonais.

Le projet européen pourrait être rejoint par le Canada, qui proposait également, à l'origine, un site. A terme, des pays comme l'Inde ou le Brésil pourraient, eux aussi, faire partie du consortium.

Le projet de réacteur de fusion expérimental ITER est trop important pour être retardé ou abandonné. D'après une dépêche AFP du 13 janvier dernier, si le consensus n'était pas obtenu en février, l'Europe s'engagerait avec ses partenaires dans la construction à Cadarache.

J'ajoute, madame la ministre, que les territorialités, toutes tendances confondues, sont prêtes à participer financièrement de façon beaucoup plus importante pour remplacer le financement des Etats-Unis, si besoin en était.

M. le président. Je vous prie de poser votre question, madame.

Mme Maryse Joissains-Masini. Pouvez-vous, madame la ministre, nous confirmer la position française et nous indiquer où en est le projet ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies.

Mme Claudie Haigneré, ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies. Madame Joissains-

Masini, vous avez raison : le projet ITER est trop important pour être retardé ou abandonné.

Organiser la coopération internationale sur l'énergie du xxi^e siècle est une priorité : une priorité politique autant que scientifique. ITER est un immense projet de recherche : reproduire sur terre les conditions proches de celles qui génèrent l'énergie dans les étoiles. C'est une recherche qui fait rêver. Mais c'est aussi une recherche réaliste.

Nous avons en Europe, à Cadarache, au CEA et en Grande-Bretagne notamment, d'ores et déjà obtenu des succès extrêmement encourageants, des records mondiaux.

Vous savez que l'Union européenne est, depuis des décennies, engagée financièrement, avec des partenariats bien construits, dans la recherche sur la fusion. Il existe également d'autres partenaires, comme la Russie.

J'ajouterai avec rigueur et honnêteté que le Japon a des compétences importantes dans le domaine de la fusion. C'est donc vraiment autour d'un partenariat international, dans l'intérêt de chacun, que nous voulons relever cet enjeu majeur.

Il y a des compétences. Organisons les complémentarités. C'est ce que nous avons décidé ensemble, lors de la dernière réunion de ministres à Washington, en dépassant les simples comparaisons des soutiens à l'un des sites : la Corée, les Etats-Unis et le Japon pour Rokkasho-Mura ; l'Union européenne, la Chine et la Russie pour Cadarache.

Tous les ministres présents ont décidé de se donner quelques semaines de plus pour élaborer un projet partagé, un véritable partenariat international. Ce sont les règles du jeu, nous les respectons. Nous nous y tenons. Nous y travaillons. Ceux qui agissent autrement ne jouent pas vraiment fair-play.

Nous préférons, nous, convaincre ceux qui hésiteraient encore sur la position à prendre. En implantant le réacteur à Cadarache, ils auront toutes les garanties de succès : succès scientifique, succès technique, succès industriel. De plus, je rappellerai la qualité de l'accueil à ITER pour la communauté internationale.

Je tiens à remercier toutes les collectivités territoriales de la région PACA pour leur engagement sans faille.

Je suis revenue ce matin de Séoul, où j'ai rencontré le nouveau ministre de la science. Avec votre collègue Pierre Lellouche, nous avons plaidé fermement pour une évolution de la position coréenne. Nous avons rappelé la détermination du gouvernement français et celle de l'Union européenne pour qu'ITER soit lancé sans délai et implanté à Cadarache.

Je crois que nous avons été entendus. Ils vont réexaminer leur position. Les équipes françaises, les équipes européennes vont travailler avec eux pour parvenir à ce résultat. Mais c'est en construisant le réacteur à Cadarache - je le dis très clairement - que nous donnons à tous les partenaires internationaux les meilleures chances de succès pour ITER. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président.

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1093

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 janvier 2004